

Commune d'Étercy

date de dépôt : 26 mars 2020

demandeur : Madame Irène GORTINSKI

pour : construction d'une piscine

adresse terrain : 7, route des Edelweiss, à
Étercy (74150)

ARRÊTÉ n° 2020U29
Prescriptions relative à une déclaration préalable
au nom de la commune d'Étercy

Le maire d'Étercy,

Vu la déclaration préalable présentée le 26 mars 2020 par **Madame Irène GORTINSKI** demeurant 7, route des Edelweiss à Étercy (74150) ;

Vu l'objet de la déclaration :

- pour la construction d'une piscine ;
- sur un terrain situé 7, route des Edelweiss à Étercy (74150) ;

Vu le Code de l'Urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLUIH) approuvé le 03/02/2020 ;

Vu l'Ordonnance n° 2020-306 du 25 mars 2020 relative à la prorogation des délais échus pendant la période d'urgence sanitaire et à l'adaptation des procédures pendant cette même période ;

Vu l'avis défavorable du Pôle Eau-Assainissement de la Communauté de Communes de Rumilly en date du 08 avril 2020 ;

Considérant que le projet ne respecte pas le règlement du PLUI en zone UC1, règle n° 2.2.2 stipulant que le retrait par rapport aux limites séparatives doit être de 4 mètres pour les bassins au-delà de 6 m² ;

ARRÊTE

Il est fait **OPPOSITION** à la déclaration préalable.

Le 07 mai 2020,

Le maire,

Jacques COPPIER



Accusé de réception en préfecture
074-217401173-20200507-2020U29-AR
Date de télétransmission : 07/05/2020
Date de réception préfecture : 07/05/2020